
Ventilation non invasive dans l'insuffisance respiratoire aigüe

1. Prérequis :

Aucun prérequis

2. Public concerné :

- Aide-soignant(e)
- Infirmier(ère)
- Kinésithérapeute
- Médecin

3. Objectifs de la formation :

- Connaître les indications de mise sous ventilation non invasive d'un insuffisant respiratoire aigüe
- Savoir distinguer les pathologies obstructives et les pathologies restrictives dans l'insuffisance respiratoire aigüe
- Comprendre, initier et connaître les consignes de ventilation
- Identifier les principaux modes de ventilation en volume ou en pression et les consignes de ventilation
- Citer les principaux critères de surveillance d'un patient ventilé au masque
- Savoir choisir un masque de ventilation avec fuite et sans fuite et le mettre en place
- Connaître les principaux critères de surveillance d'un patient ventilé au masque
- Savoir monter un circuit double ou un circuit simple sur un appareil de ventilation non invasive
- Savoir citer et chercher les sources d'alarmes sur un appareil de ventilation non invasive patient ventilé
- Connaître les indications, l'intérêt clinique et le montage du circuit de l'Oxygénothérapie à Haut Débit
- Initier à l'interprétation des gaz du sang
- Savoir appréhender une situation clinique et adapter la prise en charge ventilatoire du patient insuffisant respiratoire aigüe

4. Contenu – programme :

- Les différentes pathologies respiratoires nécessitant une ventilation non invasive (myopathie, pathologies neuro-musculaires, bronchopathies obstructives, atteintes restrictives et obstructive, insuffisance respiratoire aigüe)
- Physiologie de la ventilation et des échanges gazeux
- Ventilation non invasive à fuite et sans fuite : quelques notions
- Oxygénothérapie à bas débit et oxygénothérapie haut débit
- Mise en route de la VNI chez l'insuffisant respiratoire aigüe
- Atelier : montage des circuits et de l'oxygène sur respirateurs à domicile et BIPAP
- Exercices de réglages des paramètres, mises en situation
- Analyse des gaz du sang
- Etudes de cas cliniques

5. Méthodes utilisées :

- Supports visuels et explications orales (présentations PowerPoint, photos, ...)
- Matériel technique
- Ateliers, exercices de manipulations et mises en situation
- Etudes de cas cliniques

6. Durée :

1 jour – 7 heures

7. Lieu de formation :

ADIRAL – 3 rue Kellermann – 67450 MUNDOLSHEIM

8. Modalités d'évaluation :

Mises en situation et ateliers de manipulation :

Réglages et consignes de ventilation

Montage de circuits

9. Délai d'accès à la formation :

Le délai moyen d'accès entre l'établissement de l'offre de prestation et la réalisation de la formation est de 4 mois.

10. Intervenante(s) :

Une ou deux intervenantes en fonction du nombre de participants et de la composition du groupe :

Docteur Nathalie ZERR, médecin réanimateur en charge de la formation pour ADIRAL et du suivi médical des patients pour ADIRAL ASSISTANCE en support des médecins prescripteurs

Madame Mélanie GUTAPFEL, infirmière pour ADIRAL ASSISTANCE

11. Tarif : 396,00 € TTC / jour / personne.

12. Contacts :

Contacts administratifs : Stéphanie WOŁOSZYN et Laura KAPPS (formation@adiral.fr)

Contact pédagogique : Nathalie ZERR (medecin.zerr@adiral-assistance.fr)

13. Accessibilité aux personnes handicapées :

L'association a mis en place une procédure d'accompagnement de stagiaires en situation de handicap. Nous identifions les possibles stagiaires en situation de handicap à travers la fiche d'inscription.

Dans la mesure où le participant accepte de nous informer de son handicap et de ses besoins spécifiques, nous pourrons proposer, si cela est possible, une adaptation des supports de formation ou d'outils qui permettrait au stagiaire de suivre l'action demandée. Si toutefois, nous ne pouvions répondre aux besoins, nous pouvons orienter le stagiaire et/ou son responsable ou faire appel à nos partenaires pour nous accompagner avant validation de l'inscription.

Pour tout handicap moteur, nos locaux sont accessibles, cela ne nécessite pas de procédure particulière autre que l'éventuel aménagement de la salle de formation.

Notre référent handicap est le Docteur Nathalie ZERR (medecin.zerr@adiral-assistance.fr).

ADIRAL

3 rue Kellermann
Z.A des Maréchaux – C.S. 11004
67451 Mundolsheim Cedex

Tél. : 03 88 18 08 37

Fax : 03 88 20 36 32

E-mail : info@adiral.fr

Site web : www.adiral.fr

N° SIRET : 32648062100027

Code APE : 8610Z

N° TVA : FR 89326480621